

FICHE DE SYNTHESE

Profil de la baignade **PLAN D'EAU DE MONTREAL** **SAINT-GERMAIN-LES-BELLES**

Date d'élaboration (ou de mise à jour) du profil : **AVRIL 2025**

Caractéristiques de la baignade	Schéma de la zone de baignade
Nom de la baignade : PLAN D'EAU DE MONTREAL Commune : SAINT-GERMAIN-LES-BELLES Département : HAUTE-VIENNE Région : NOUVELLE AQUITAINE Personne responsable de l'eau de baignade : MARC DITLECADET, MAIRE Période d'ouverture : 1^{er} JUILLET AU 31 AOUT Heures de surveillance : 14h00 à 19h00 du mardi au dimanche Fréquentation moyenne journalière pendant la saison balnéaire : <i>entre 50 et 70 par jour</i>	

Historique de la qualité de l'eau de baignade					Carte de la zone d'étude
Qualité de l'eau de baignade au cours des dernières années (au moins 4 années) :					
Année	2022	2023	2024	2025	
Classement (qualité bactériologique)	Excellente qualité	Excellente qualité	Excellente qualité	Excellente qualité	
Excellente qualité					
Bonne qualité					
Qualité suffisante					
Qualité Insuffisante					
Liste des épisodes de pollutions au cours des dernières années (au moins 4 années) présentée par ordre chronologique décroissant :					
Date	Type de pollution	Origine de la pollution	Interdiction de la baignade		
22/08/2025	Cyanobactéries		Oui		

Inventaire des sources de pollution et mesures de gestion						
Diagnostic			Gestion préventive des pollutions		Plan d'actions	
Principales sources de pollution inventoriées	Impact	Distance de la zone de baignade	Indicateurs suivis et seuils d'alerte	Procédures	Mesures de gestion préventive associées	Principales mesures de réduction des pollutions
Exploitations agricoles	Impact significatif	800 à 1000 mètres contigu	Surveillance par les services sanitaires et auto surveillance		Prévention auprès des agriculteurs. Collaboration avec l'APPMA pour éviter les poissons fousseurs et l'amorçage.	Création d'un bassin de décantation en amont immédiat du plan d'eau.
Poissons fousseurs						
Amorçage						